



CHARTE DE DÉONTOLOGIE

Je soussignée, Mme JOURDAIN Cécile, présidente de ADALIA CONSULTING demeurant au 13 rue Pierre Semard 57300 Hagondange, atteste respecter la charte déontologique du compte personnel de formation

Nous attestons :

1. Être titulaire de la certification QUALIOPI
2. Être propriétaire de formations certifiantes
3. Présenter ses offres de formations éligibles au CPF loyalement
4. Fournir les garanties du respect de l'identité de chaque candidat.
5. Renseigner chaque candidat sur les frais engendrés par la formation éligible au CPF choisie.
6. Ne pas fausser le positionnement des offres sur Mon Compte Formation avec des actions semblables.
7. Déterminer toutes les modalités d'évaluation de formation au préalable.
8. Respecte le secret professionnel des apprenants, la confidentialité des informations et la neutralité